

Congrès 2021 - FCPE Creuse – 23/10/2021
« Faire le lien pour notre école rurale »

Motion

Dans la continuité des manifestations communes de défense de notre école, les membres de l'association FCPE Creuse, les membres invités de la fédération, les membres invités de la communauté éducative, siégeant aux instances départementales de l'éducation nationale, les acteurs, parents et témoins, présents aux débats de notre congrès, ont participé à l'écriture de la motion. Les propositions portées en 2017 au congrès départemental d'Aubusson ont été soumises à débat de l'ensemble des congressistes, partant du constat que l'hyper ruralité de la Creuse est un facteur obligeant à considérer le système éducatif du département selon des règles adaptées.

Pour garantir l'égalité d'offre scolaire sur notre territoire rural, en matière d'effectif, transport, numérique, santé, carte scolaire.

Nous, membres de la communauté éducative, de droit et invités au congrès départemental de l'association des parents d'élèves, FCPE de la Creuse, demandons la reconnaissance de la spécificité de l'école rurale par :

- un référencement spécifique selon la base d'**effectif plancher adapté au territoire isolé**, donc abaissé.

Ce classement devrait permettre d'accorder une priorité élevée aux projets liés à l'éducation et à l'environnement de l'éducation. Par ailleurs, un tel classement conduirait forcément à devoir considérer autrement l'éducation dans le département en encourageant les interactions entre les établissements scolaires et les entités extérieures (milieux institutionnels, associatifs, culturels, entreprises...) par le biais d'échanges, d'utilisations mutualisées de moyens, de prestations intellectuelles, de services...

- la prise en compte de notre territoire, en matière d'égalité de chances, pour adapter les **transports scolaires** : cadencement, parcours, gratuité...

- une utilisation globalisée du **numérique** conditionnée aux investissements : couverture, équipement, formation des professionnels, des familles, des élèves.

- une politique du **soin** ambitieuse par un plan de santé avec
 - une **médecine scolaire** opérante sur l'ensemble des établissements scolaires : obligation des visites médicales, infirmier.e.s scolaires..., la prise en compte et l'accompagnement de tous les élèves à besoin éducatifs particulier, dans le respect du secret médical.

- des conventions au niveau interdépartemental, régional, pour encadrer la **prévention** en Creuse au profit des enfants scolarisés : orthophonistes, ophtalmologistes...

- un renforcement de la **formation**, un numérus clausus revu à la hausse, un statut des AESH.

- l'application de **l'éducation à la sexualité**, au respect de l'autre.

- une **sécurisation de la carte scolaire** par la pluriannualisation, afin de permettre et de sécuriser les investissements des communes et communautés de communes à long terme soit des usagers, donc sécuriser les politiques d'aménagement des territoires publics ruraux, sécuriser les services publics.

- un **encadrement des élèves dans leurs parcours de formation** pour contrer le manque d'ambition, par un service d'orientation adapté, une équité d'offre scolaire, un encadrement par le tutorat.

Nous demandons au nom de notre école, un réengagement de l'état dans l'aménagement du territoire avec un maillage équitable de services publics, un réaménagement du bâti scolaire.

Le réinvestissement de l'Etat auprès des écoles des territoires isolés est un préalable nécessaire pour l'équilibre de notre république, dans tous ses territoires.

Guéret, le 23 octobre 2021